

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Composante : Faculté Droit Année universitaire : 2025 - 2026

Année de la Formation/Domaine/Mention : M2 / DEG / Droit des collectivités territoriales

Parcours-type : Gouvernance territoriale Parcours pédagogique (le cas échéant) : Responsable de la Formation : Romain RAMBAUD Code Diplôme : ABMDCC1 Date approbation/présentation CFVU : 24/06/2025

Code VDI : 119

Code Etape : ABM2TI N° de version dans l'accréditation : 2

Code VET : 211

Formation Initiale/Formation Continue

Responsable de la Formation : Romain RAMBAUD Responsable de l'Année : Romain RAMBAUD									Code VET :		211		Formation In Présentiel	itiale/Formation	n Continue				
Intitulés Blocs de connaissances et	N° RNCP :	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)		Nature de l'UE	ECTS	Coefficien t (1) + (2)		CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES						NOMBRE D'HEURES				
de compétences (Fiche RNCP)	<u>38163</u>			Code Apogée				1ère session				Sessi	on de seco	nde chance			(l		
de competences (riche KNCP)	N° Bloc :			Apogee	105			Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Coef. (2) ou %	CM	TD CM/1	TD TP	
			SEMES	TRE 3	<u> </u>					(EI)				<u> </u>				_	
		Unité 1 - Compétences politiques et administratives			0	9													
Gérer l'environnement juridique d'une collectivité territoriale	BC05	Histoire des politiques publiques	M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP ABM2CA 211			_			5 . 0					1000/	12			
		Fondements constitutionnels de l'État	M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP ABM2CA 211			′			E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	12			
		i ondernents constitutionness de l'Etat	WIZ/DT COLE TEMPOON	/ DIVIZE/ CZII															
Concevoir et mettre en œuvre les actions et projets d'une collectivité territoriale		Unité 2 - Compétences de gestion <u>ou</u> Graduate School Steen			0	6													
	BC06	Gestion des patrimoines publics	M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP ABM2CA 211			6			E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	12			
		Droit de la montagne	M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP ABM2CA 211			ŭ			E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	12			
		Unité 3 - Compétences transversales			0	12													
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés		Actualités du droit de la vie politique	M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP ABM2CA 211			3			E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	12			
	BC02	Responsabilité des décideurs publics	M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP ABM2CA 211			3			E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	12			
		Anglais juridique (par équivalence IEP)	M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP ABM2CA 211			2	E. et/ou O.			100%	E. et/ou O.			100%	15			
														<u> </u>				4	
		Bonification .		-	В		2		-			1						4	
		Langues					2											4-	
		Sport ETC du SET		+			2		 	1									
		Bonification 2			В		1					_						4	
1		Engagement étudiant					1					1	1						
					S / Semestre	27								Total Nbre	L		0,00 0,0	00 0,0	

Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	N° RNCP :	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de	ECTS	Coefficien t	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES								NO	MBRE D'F	D'HEURES		
	38163							1ère session				Session de seconde chance								
	N° Bloc :				l'UE		(1) + (2)	Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Coef. (2) ou %	СМ	TD C	CM/TD	TP	
			SEMEST	RE 4	L				1	(EI)	L						_	-		
		Unité 1 - Compétences politiques et administratives locales			0	8				T				I			$\overline{}$		Ħ	
Appui à la transformation en contexte professionnel		Droit des assemblées et exécutifs locaux	M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP ABM2CA 211						E. ou O.	100%	5		E. ou O.	100%	12				
	BC04	Droit de la démocratie participative	M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP ABM2CA 211			8			E. ou O.	100%			E. ou O.	E OU O	12				
		Actualités du droit des collectivités territoriales	M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP ABM2CA 211						1.000.	100%			L. 00 O.	L. 00 O.	6				
																			_	
		Unité 2 - Compétences opérationnelles			0	8														
Concevoir et mettre en œuvre les outils de pilotage d'une collectivité territoriale		Contentieux contractuel	M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP ABM2CA 211			2			E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	6				
	BC07	Droit des opérations d'aménagement urbain	M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP ABM2CA 211			2			E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	12				
		Financement de l'action publique (par équivalence IEP)	M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP ABM2CA 211			2			E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	12				
		Gestion des services publics	M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP ABM2CA 211			2			E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	12				
																	\Box		_	
Usages avancés et spécialisés des outils numériques		Unité 3 - Compétences stratégiques		DCAD	0	8	-			1				1			-+		_	
		Modernisation et numérisation de l'action publique	M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP ABM2CA 211			3			E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	12				
	BC01	Actualités du droit de la responsabilité administrative	M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP ABM2CA 211			3			E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	12				
		Coopérations territoriales	M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP ABM2CA 211			2			E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	12				
		Unité 4 - Compétences professionnelles		-	0	9				<u> </u>				<u> </u>			\longrightarrow	\longrightarrow	_	
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	BC03	Préparation au Grand oral	M2/DT COLL TERR/DCAP	DCAP ABM2CA 211		9	3			0.	100%			0.	100%	12				
		Mémoire de recherche		/ IDIVIZE/Y ZII			3			E.	100%	1		E.	100%		-		_	
l		Stage		1			3			E. et O.	100%	1		E. et O.	100%					
																			_	
		Bonification		l	В		2												Г	
		Langues					2										7			
		Sport					2										7		Т	
		ETC du SET					2													
		Bonification 2			В		1													
		Engagement étudiant					1													
				Total ECT	S / Semestre	33								Total Nbre	d'heures	120.00	0.00	0.00	0	
				TOTAL ECT	J Jennestie	33								Total 2 s		207,00	0,00	3,00	—'	

Commentaire :

L'étudiant peut suivre, au titre de la bonification 1, un enseignement supplémentaire de langues ou de sport, ou un ETC du SET. Si les étudiants choisissent plusieurs matières, seule la meilleure note est prise en compte pour établir cette bonification 1. Les points obtenus au-dessus de la moyenne sont ajoutés, à titre de bonification au total général du semestre sans conséquences sur le nombre de crédits.

Une bonification "Engagement étudiant" est également proposée au semestre 1 et au semestre 2 (v. RDE).

Les bonifications sont facultatives et peuvent être cumulables : bonif 1 (hors engagement associatif et syndical) + bonif 2.

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées.